

Les terminaisons en é(e)(s) – er – ait - ez

- On distingue le **participe passé en é** de **l'infinitif en er**, en remplaçant le verbe en er par l'infinitif d'un verbe du troisième groupe.

Ex : J'ai essayé de garder ton chien.

J'ai essayé de prendre ton chien.

- Le participe passé s'utilise aussi comme **adjectif qualificatif** :

un vase cassé – une pomme écrasée

On peut toujours remplacer le participe en é par le participe passé d'un verbe d'un autre groupe.

Ex : Tu as abîmé ta feuille. / Tu as perdu ta feuille.

- Lorsqu'il s'agit d'un verbe conjugué à **l'imparfait** dans un texte au passé, on écrit **ait – ais – aient**

*Ex : Elle parlait à voix haute – Elles parlaient à voix haute –
je parlais à voix haute*

- Lorsqu'il s'agit d'un verbe conjugué au **présent** à la 2^e personne du pluriel, on écrit **ez**

Ex : vous parlez à voix haute